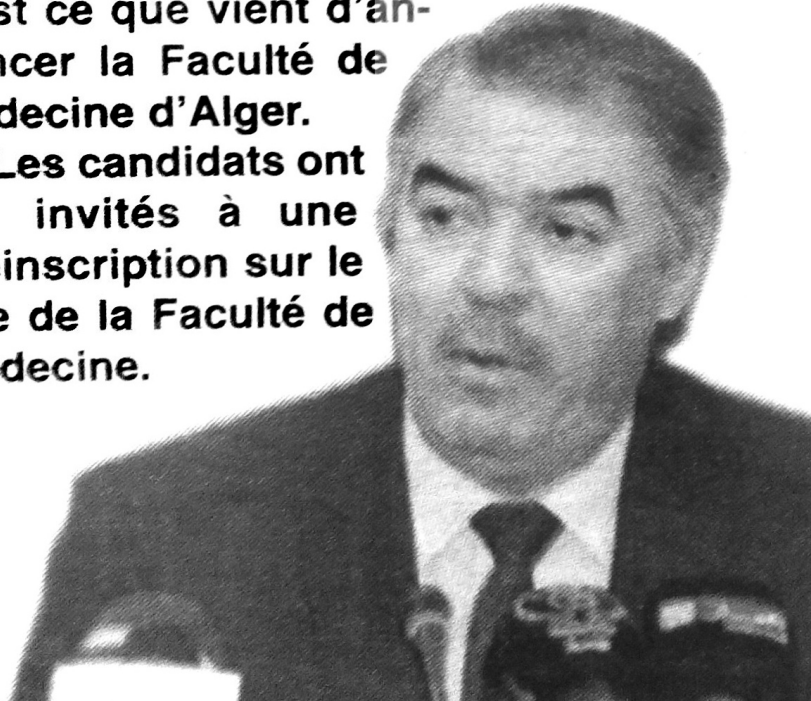


Bientôt le concours

Le concours d'accès au résidanat de médecine, médecine dentaire et pharmacie se déroulera en octobre prochain, c'est ce que vient d'annoncer la Faculté de médecine d'Alger.

Les candidats ont été invités à une préinscription sur le site de la Faculté de médecine.



Université d'Adrar

Une cinquantaine de bénéficiaires de cycles de formation à l'étranger

Quarante huit (48) enseignants et étudiants de l'Université d'Adrar ont bénéficié cette année de cycles de formation et de perfectionnement à l'étranger, a-t-on appris jeudi du recteur de cet établissement universitaire, Salah Hamlil. Ces séjours de formation ont englobé des cycles de perfectionnement de maîtres-assistants et d'étudiants et des séjours scientifiques de haut niveau pour les professeurs et maîtres de conférences, en plus de participations à des manifestations scientifiques internationales, a-t-il précisé lors de la cérémonie de clôture de la saison universitaire.

Dans ce même cadre, cinq étudiants et quatre enseignants ont bénéficié d'une formation résidentielle à l'étranger (Chine, Jordanie, Grand Bretagne, France et Espagne). Présentant un bilan d'activité annuelle de l'Université d'Adrar, M.Hamlil a fait état, par ailleurs, de la signature de 25 conventions de coopération et d'échanges avec des institutions et des partenaires, dont cinq (5) conventions internationale (universités étrangères), cinq (5) conventions nationales et quinze (15) autres locales, dont la dernière en date a été signée en début de ce mois avec l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA). Le



nombre d'étudiants promus cette année à l'Université d'Adrar s'élève à 2.177 étudiants dans différentes spécialités et graduations, dont 1.393 en niveau Licence, 784 en niveau Master, avec un taux de réussite de 81,39 pourcent, selon le même responsable. Divers travaux scientifiques ont été réalisés aussi par les laboratoires de recherches spécialisés de l'Université, englobant trois éditions de la revue "El-Hakika" (vérité), deux autres de la revue "Rouffouf" (rayonnages), et un numéro pour chacune des revues "Droit et société", "Intégration économique" et "L'Africaine des sciences, technologie et développement". L'université d'Adrar s'est renforcée cette

année par la réception du bloc administratif de la faculté des sciences économiques et de gestion, du vice-rectorat de la formation supérieure des 1er et 2èmes niveaux, ainsi que de deux laboratoires de chimie entièrement équipés, d'un laboratoire d'électronique et de la bibliothèque de la faculté des sciences et technologies dotée de 12.190 ouvrages. La cérémonie de clôture de l'année universitaire, à laquelle ont assisté les autorités et élus locaux et des représentants de la société civile, a été aussi l'occasion d'honorer les majors de promotion des différentes spécialités, des enseignants et travailleurs, ainsi que des partenaires.

M. AZZEDINE MIHOUBI À GUELMA

Poursuivre les recherches sur les monuments et sites

Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a appelé à Guelma, à poursuivre les recherches et études scientifiques sur les divers monuments et sites naturels et archéologiques. Ces études permettent de déterminer les besoins en termes de restauration et aménagement ainsi que de mettre au jour certains aspects méconnus susceptibles de servir à la valorisation touristique de ces sites, a soutenu le ministre dans une déclaration de presse à la maison de la culture Abdelmadjid Chafaï au terme de sa visite de travail. Des responsables seront affectés aux sites revêtant une grande importance à l'instar de la ville de Thibilis (dans la commune de Sellaoua Announa) qui renferme des vestiges des civilisations libyque, romaine et byzantine, a affirmé



M. Mihoubi. Le ministre a salué l'initiative de groupe de jeunes de créer une association ayant pour objectif de protéger la grotte de Ghar Djemaâ sur le mont Taya dans la commune de Bouhamdane. Il a estimé que

cette grotte qui renferme d'anciennes écritures, des stalagmites et des stalactites a besoin d'être protégée et valorisée. M. Mihoubi a réaffirmé la prochaine réactivation de la convention signée en 2015

entre les départements de la culture et du tourisme en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour mieux exploiter les sites historiques, naturels et archéologiques dans la promotion du tourisme en Algérie. Le ministre de la Culture qui a entamé, dimanche, sa visite dans la wilaya s'est notamment rendu sur le site de la cascade de Hammam Debagh où il a reçu des explications sur l'opération programmée de réaménagement des espaces entourant la cascade. Il s'est également rendu au théâtre romain et jardin archéologique dans la ville de Guelma. M. Mihoubi a donné dimanche dans la soirée à l'université 8 mai 1945 une conférence sur le savoir et son importance pour le développement culturel, social et économique.

Secteurs de la culture et du tourisme

Une feuille de route prochainement élaborée

Une feuille de route devant dynamiser la coordination entre les secteurs de la culture et du tourisme, en incluant les sites touristiques sera prochainement élaborée, a indiqué dans la nuit de dimanche à lundi, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi. Une première rencontre sera tenue avec le ministre de l'Aménagement du territoire, le tourisme et l'artisanat "incessamment" pour concrétiser sur le terrain les clauses de la convention signée entre les deux secteurs en 2015, a précisé le ministre au cours d'une conférence de presse tenue à la salle de conférence Sassi Bouhamla, de l'université de Guelma. Il a, dans ce sens ajouté que la convention stipule l'organisation



du secteur de la culture conjointement avec celui du tourisme d'activités pour la promotion des sites touristiques et archéologiques du pays dans l'objectif de les rentabiliser. M. Mihoubi a souligné que l'exploitation des divers sites touristiques et archéologiques répartis sur le territoire du pays constituent "un appui considérable" pour l'économie nationale rappelant que l'Algérie est un véritable musée à ciel ouvert. Dans les détails, le ministre a souligné que la promotion des sites touristiques et archéologiques, l'élaboration des études sur ces lieux avec l'édition des guides constituent le rôle du secteur de la culture.

Une feuille de route pour la Culture et le Tourisme

Une feuille de route de
vant dynamiser la coordination entre les secteurs de la Culture et du Tourisme, en incluant les sites touristiques, sera, prochainement, élaborée, a indiqué, dans la nuit de dimanche à lundi, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi. Une première rencontre sera tenue avec le ministre de l'Aménagement du territoire, le Tourisme et l'Artisanat « incessamment », pour concrétiser, sur le terrain, les clauses de la convention signée entre les deux secteurs, en 2015, a précisé le ministre, au cours d'une conférence de presse tenue à la salle des conférences Sassi Bouhamla, de l'Université de Guelma. Il a, dans ce sens ajouté que la convention stipule l'organisation du secteur de la Culture conjointement avec celui du Tourisme, d'activités pour la promotion des sites touristiques et archéologiques du pays, dans l'objectif de les rentabiliser. M. Mihoubi a souligné que l'exploitation des divers sites touristiques et archéologiques, répartis sur le territoire du pays, constituent « un appui considérable » pour l'économie nationale, rappelant que l'Algérie est un véritable musée à ciel ouvert.

Dans les détails, le ministre a souligné que la promotion des sites touristiques et archéologiques, l'élaboration des études sur ces lieux, avec l'édition des guides constituent le rôle du secteur de la Culture. Par ailleurs, le ministre a révélé que plu-

sieurs ateliers de travail, regroupant des spécialistes et des professionnels oeuvrent à relancer le secteur du cinéma et à organiser la réhabilitation des salles de cinéma. M. Mihoubi a, également, annoncé un travail de coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour assurer l'encadrement des bibliothèques communales, soulignant que l'action vise à redynamiser le rôle des bibliothèques pour drainer les jeunes à travers, notamment, des cartes d'accès gratuites et l'organisation de cercles de débats, autour de plusieurs thèmes.

Le ministre de la Culture a présenté une conférence intitulée : 'la voie vers la connaissance', où il a abordé le rôle de la production scientifique et culturelle dans le développement des sociétés et des peuples. Il a rappelé, à ce propos, que la dernière révision constitutionnelle a consacré la Culture en Algérie, la considérant comme un droit fondamental pour les citoyens. Le ministre a évoqué des modèles des pays qui ont pu réaliser un « saut qualitatif » dans le développement, à travers l'amélioration de leurs productions scientifiques et culturelles, citant la Chine, le Japon et la Jordanie.

Le ministre de la Culture devra poursuivre sa visite à Guelma, lundi, en se rendant dans divers sites, dans les communes de Bouhamdane, Selaoua Announa, et Hammam Debagh.